



**Communiqué
au sujet
de la Journée d'étude sur les mesures urgentes de réforme
du régime public des pensions civiles géré par la CMR.**

Conformément à la décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites tenue le 31 mai 2012 concernant l'approfondissement de la réflexion sur les mesures urgentes de réforme paramétrique du régime des pensions civiles, une journée d'étude présidée par Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances a été organisée au siège de la CMR, le 11 septembre 2012, en présence de l'ensemble des membres du Conseil représentant l'Etat, du représentant des Présidents des collectivités locales, des représentants des affiliés aux régimes des pensions civiles et militaires, ainsi que ceux des associations de retraités.

Ont assisté à cette journée de réflexion Monsieur Abdelouahed SOUHAIL, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en tant que représentant de l'Etat, et Monsieur Abdelaziz RABBAH, Ministre de l'Equipement et du Transport, en sa qualité de représentant des Présidents des collectivités locales. Ont assisté, également, à cette réunion quelques hauts responsables de Ministères.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances a ouvert la journée par une allocution dans laquelle il a souligné l'importance et l'urgence de décider consensuellement de la réforme du régime des pensions civiles sachant que la Caisse connaîtra un premier déficit technique à la fin de l'année courante. Si aucune mesure n'est prise, cela la poussera à puiser dans ses réserves à partir de 2014 jusqu'à leur extinction en 2021. Ces prévisions obligent l'ensemble des partenaires sociaux à trouver des solutions à la problématique du déséquilibre que connaît le régime des pensions civiles.

Après un exposé du rapporteur de la Commission technique de la réforme des régimes nationaux de retraite sur les résultats des travaux de ladite Commission et un autre exposé effectué par la Caisse sur les différentes pistes éventuelles de réforme, il s'en est suivi un débat approfondi des participants. Cette journée d'étude a été organisée en prévision d'une session extraordinaire du Conseil d'Administration qui devrait se tenir avant la présentation de la loi de finances 2013.